

## APPEL A CONTRIBUTIONS

### LA GESTION PATRIMONIALE DES INFRASTRUCTURES LIEES A L'EAU

#### LE CONTEXTE

**Le renforcement de la gestion patrimoniale et la maîtrise du processus d'investissement constitue aujourd'hui un enjeu fort pour les acteurs de l'assainissement et de la production d'eau potable.**

Les infrastructures d'assainissement (transport et traitement des eaux usées) et d'alimentation en eau potable (production et adduction) représentent un patrimoine important en termes de bâti et d'équipements. La gestion efficiente de ce patrimoine industriel doit permettre de maîtriser le coût des actions de maintenance et de renouvellement tout en garantissant sa fiabilité et sa pérennité.

La question de la **priorisation objective** des besoins d'investissement en renouvellement, fondée sur des éléments techniques robustes, est centrale. L'accompagnement technico-scientifique est nécessaire aux différentes étapes du processus de maintenance, depuis les étapes de diagnostics de l'état des systèmes jusqu'à la définition des besoins techniques.

#### LES OBJECTIFS

Ce dossier technique traite des **pratiques actuelles de gestion patrimoniale des réseaux de transport des eaux** (réseaux d'assainissement, ouvrages de stockage, canalisation eau potable) et **usines de traitement ou production d'eau potable**. Sont recherchés : (1) les retours d'expérience des acteurs opérationnels discutant notamment de l'utilisation de critères techniques objectifs permettant d'orienter et prioriser les actions de renouvellement et maintenance ; (2) les points de vue d'experts sur les bonnes pratiques en termes de diagnostics d'intégrité des systèmes ; et (3) l'évaluation de méthodes et d'outils opérationnels pour aider les différents acteurs à construire des stratégies optimisées de gestion patrimoniale des infrastructures liées à l'eau.

#### L'ECHEANCIER

Lancement de l'appel à contributions.....	12 octobre 2017
Date limite pour soumettre une contribution.....	1 <sup>er</sup> février 2018
Publication prévisionnelle dans la revue TSM.....	2 <sup>ème</sup> semestre 2018

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les articles à paraître dans la revue scientifique et technique TSM sont soumis à l'approbation du comité de lecture de la revue et ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

Le comité de lecture est un organe décisionnel, chargé de donner un avis à caractère scientifique et technique sur les articles soumis avant publication dans TSM, qui doivent répondre aux guides des auteurs et au présent appel à contributions.

Les différents documents dédiés aux auteurs sont disponibles sur le site Internet [tsm.astee.org](http://tsm.astee.org).

Les articles devront être soumis par courriel à [redaction.tsm@astee.org](mailto:redaction.tsm@astee.org).

Pour toutes autres demandes, merci d'envoyer un courriel à [redaction.tsm@astee.org](mailto:redaction.tsm@astee.org).